
Note de présentation

Compte Financier Unique (CFU) 2025 et Budget Primitif (BP) 2026

Sommaire

I. Introduction	3
II. Objectifs et structure du CFU et du BP	4
III. Section de fonctionnement du CFU et du BP	6
1. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement : recettes et dépenses	6
2. Recettes de fonctionnement	7
3. Dépenses de fonctionnement	7
4. Actions de fonctionnement par thématique exercées par le Syndicat	9
IV. Section d'investissement du CFU et du BP	10
1. Vue d'ensemble de la section d'investissement : recettes et dépenses	10
2. Recettes d'investissement	11
3. Dépenses d'investissement	11
4. Actions d'investissement par thématique exercées par le Syndicat	12
V. Compte Financier Unique 2025	13
1. Vue d'ensemble	13
2. Restes à réaliser	13
3. Affectation du résultat	14
VI. Structure du Budget Primitif 2026	15

I. Introduction

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au **budget primitif (BP)** et au **compte financier unique (CFU)** afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

L'objet de cette note est de présenter de manière conjointe ces deux éléments budgétaires à savoir le CFU de l'année 2025 et le BP de l'année 2026.

Elle sera transmise pour débat lors du comité syndical du 4 février 2026 et sera ensuite jointe à la délibération par laquelle le comité syndical approuve la gestion 2025, l'affectation des résultats associés et le budget primitif 2026.

Enfin comme le prévoit, le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016 ce document d'informations budgétaires et financières sera mis en ligne sur le site internet de la collectivité dans un délai d'un mois à compter de l'adoption en séance du comité syndical.

Les attentes de chacun de ces documents sont rappelées dans un premier temps avant d'ensuite présenter les évolutions de dépenses et de recettes entre le prévisionnel établi en 2025 (BP 2025), ce qui a été réalisé en 2025 (CFU 2025) et le prévisionnel pour l'année 2026 (BP2026).

Pour mémoire, le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme porte deux grands domaines de compétences :

- Gestion des milieux aquatiques et Prévention des Inondations (compétence GEMAPI),
- Portage de la politique de l'eau du bassin versant de la Drôme avec l'animation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et son observatoire.

Aussi, les dépenses et recettes présentées dans ce document découlent de ces domaines de compétence et sont présentées par thématiques exercées par le Syndicat, en plus de l'obligation de présentation par chapitre (voir plus bas), à savoir :

- Risque inondation,
- Entretien du lit et des berges,
- Continuité écologique,
- Restauration morphologique,
- Zone humide,
- SAGE/Observatoire,
- Moyens permettant d'exercés les missions de la structure.

II. Objectifs et structure du CFU et du BP

En application de l'article 242 de la loi de finances de 2019, le **Compte Financier Unique (CFU)** est un document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion, établi jusque-là par les services du Trésor Public, et le compte administratif, produit par la collectivité.

Les objectifs du CFU sont de :

- Favoriser la transparence et améliorer la lisibilité de l'information financière des collectivités par rapport aux actuels comptes administratifs et comptes de gestion ;
- Améliorer la qualité des comptes ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le Compte Financier Unique (CFU) présente ainsi, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Président du Syndicat.

Il a la même architecture que le Budget Primitif, rapproche les prévisions budgétaires des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Il constate les résultats comptables de l'exercice. Il est élaboré par l'ordonnateur et par le comptable public et retrace l'ensemble des opérations, quelles que soient leurs natures, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

L'arrêté des comptes d'une collectivité est constitué par le vote, de l'assemblée délibérante, sur le compte financier unique, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte.

Le **budget primitif** prévoit quant à lui les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section – fonctionnement et investissement – doit être équilibrée, conformément aux exigences du cadre légal de la comptabilité publique.

Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, unité, universalité, spécialité, équilibre et sincérité.

La structure d'un compte financier unique (CFU) et d'un budget primitif (BP) comporte différentes parties : **la section de fonctionnement** et **la section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. A l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

1. La section de fonctionnement

Elle regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :
 - ✓ les charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures ...)
 - ✓ les charges de personnel
 - ✓ les charges financières liées à la dette
 - ✓ l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement)
 - ✓ les dotations aux amortissements, provisions...
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :
 - ✓ impôts et taxes notamment la taxe Gemapi
 - ✓ dotations de l'Etat, de l'agence de l'eau, du Département, ...

2. La section d'investissement qui retrace les opérations patrimoniales

Elle comporte :

- En dépenses : construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, acquisitions de matériels durables, véhicules, le remboursement du capital de la dette, les travaux réalisés en régie...
- En recettes : le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), les emprunts nouveaux, les subventions reçues, l'autofinancement de la section de fonctionnement, les dotations aux amortissements...

III. Section de fonctionnement du BP

1. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement : recettes et dépenses

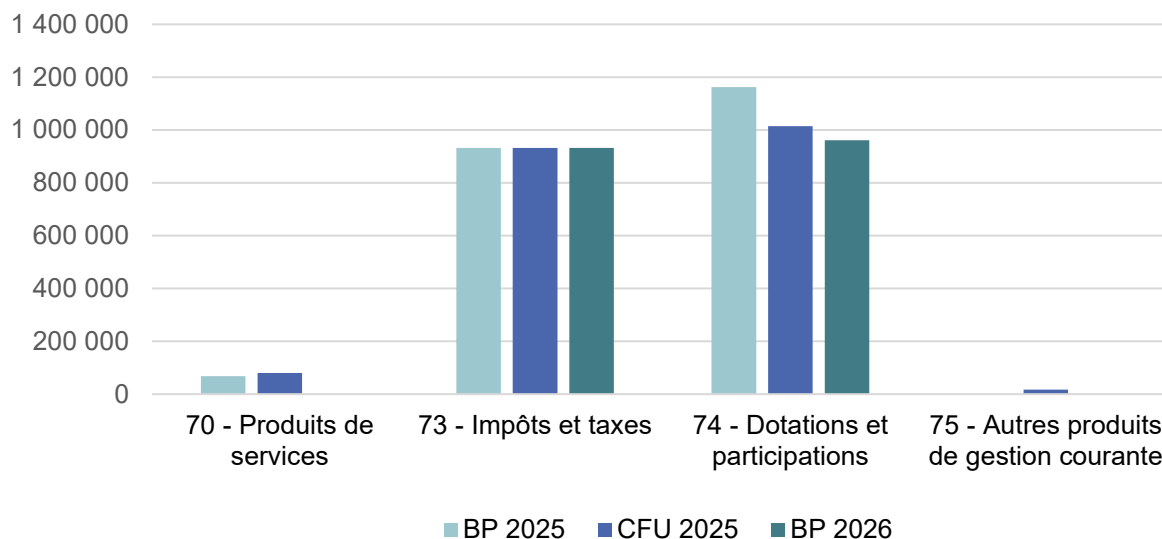
Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale, en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement du compte financier unique et du budget, présenté par chapitres :

DEPENSES					RECETTES				
Chap	Libellé chapitre	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Chap	Libellé chapitre	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	912 887.04	460 617.27	640 303.86	002	Résultat de fonctionnement reporté	900 000.00	0.00	600 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	719 933.00	665 213.86	755 470.00	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	67 500.00	79 929.60	0.00
65	Autres charges de gestion courante	22 400.00	17 034.84	22 400.00	042	Amortissements des subventions d'équipement	4 500.00	2 254.80	4 500.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	73	Impôts et taxes	932 000.00	932 000.00	932 000.00
66	Charges financières	22 700.61	14 158.51	21 730.76	74	Dotations, subventions et participations	1 162 000.00	1 014 322.98	961 500.00
67	Charges exceptionnelles	6 400.00	6 368.54	0.00	75	Autres produits de gestion courante	0.00	16 961.44	0.00
042	Amortissements	42 000.00	32 252.77	42 000.00	013	Atténuations de charges	0.00	1 205.64	0.00
023	Virement à la section d'invest.	1 339 679.35	0.00	1 016 095.38	77	Produits exceptionnels	0.00	200.01	0.00
TOTAL section de fonctionnement		3 066 000.00	1 195 645.79	2 498 000.00	TOTAL section de fonctionnement		3 066 000.00	2 046 874.47	2 498 000.00
TOTAL sans les écritures d'ordre¹		1 684 320.65	1 063 393.02	1 439 904.62	TOTAL sans les écritures d'ordre		2 161 500.00	2 044 619.67	2 493 500.00

¹ Écritures d'ordre : n'ont pas d'incidence sur la trésorerie du SMRD car il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu à aucun décaissement ni encaissement

2. Recettes de fonctionnement

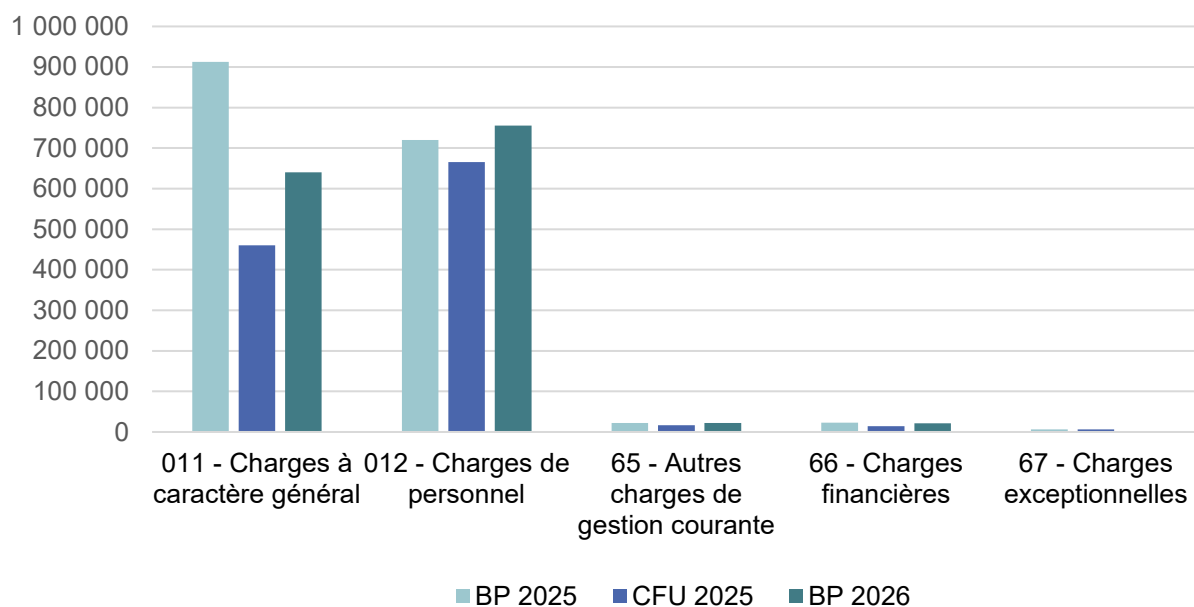
Le tableau ci-dessous illustre l'évolution 2025-2026 des recettes de fonctionnement.



Pour 2026, il est envisagé 1 161 K€ de contributions statutaires, 288 K€ de subvention pour les actions et 440 K€ pour l'animation des postes.

3. Dépenses de fonctionnement

Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre entre le prévisionnel établi en 2025 (BP 2025), ce qui a été réalisé en 2025 (CFU 2025) et le prévisionnel pour l'année 2026 (BP2026).



Pour 2026 :

Les charges à caractère général (Chapitre 011) représentent des dépenses globales de fonctionnement. Elles regroupent les achats courants et les charges quotidiennes de fonctionnement du Syndicat, les services extérieurs et les actions :

- Compte 60 : fluides, fournitures...,
- Comptes 61 et 62 : les services extérieurs, prestations de service, études, assurances, entretien et maintenance,
- Compte 63 : les impôts et taxes.

Les charges de personnel (012)

Ce chapitre, représente 52 % (hors opération d'ordres) des dépenses globales de fonctionnement. Il enregistre une évolution de + 4.94 % par rapport au budget prévisionnel 2025, conforme aux orientations proposées lors du débat d'orientations budgétaires et à la Programmation Pluriannuelle des Investissements et du Fonctionnement (PPIF) de la collectivité. Cette hausse s'explique notamment par les incidences liées aux évolutions de carrières (avancements de grades et d'échelons des fonctionnaires) et au recrutement d'un chargé de mission Résilience, appui au projet de territoire de la gestion de l'eau et au contrat Eau & Climat envisagé à compter du 1^{er} avril 2026.

Évolution du chapitre 012 : période 2018-2026

Année	Nombre d'agent	ETP (équivalent temps plein)	BP	Évolution BP à BP	CFU	Évolution CFU à CFU
2018	8	7.02	388 000	13,00%	343 069	11,31%
2019	8	7.30	389 160	0,30%	369 144	7,60%
2020	9	8.30	446 802	15,00%	422 387	14,42%
2021	9	8.11	450 000	0,72%	437 681	3,62%
2022	11	8.97	554 300	23,18%	493 498	12,75%
2023	11	9.71	587 650	6,00%	542 273	9,88%
2024	13	11.70	652 110	10,97%	616 330	13,65%
2025	12	10.80	719 933	10,30%	665 214	7,93%
2026	13	11.50	755 470	4,94%		

Quant aux effectifs, ils affichent une hausse progressive depuis 2018 afin d'assurer les compétences confiées au Syndicat et notamment avec les recrutements :

- ✓ En 2018 d'une responsable administrative et financière et d'un technicien rivière,
- ✓ En 2020 d'un responsable du pôle Sage/Observatoire,
- ✓ En 2022 d'un chargé de mission PAPI et d'une technicienne animation actions hydro-économiques,
- ✓ En 2024 d'une chargée de communication.

Date de transmission de l'acte: 02/03/2026

Date de reception de l'AR: 02/03/2026

026-252601307-BF_20260204_04B-BF

A G E D I

4. Actions de fonctionnement par thématique exercées par le syndicat

Thématiques	Opérations	BP Dépenses 2025 (y compris RAR)	CFU Dépenses 2025	BP Dépenses 2026 (y compris RAR)	BP Recettes 2025 (y compris RAR)	CFU Recette 2025	BP Recettes 2026 (y compris RAR)
Risque inondation	Pièges à graviers Maravel et Tours	75 000,00	90 095,40	0.00	67 500,00	79 929,60	0.00
	Etude préalable PAPI - communication (PEP 1.4)	40 000,00	1 200,00	38 800,00	32 000,00	0,00	24 000,00
	Etude préalable PAPI - gouvernance (PEP 1.1)	20 280,00	14 040,00	26 240,00	24 399,00	0,00	18 000,00
	Etude préalable PAPI - AMO rédaction PAPI (PEP 1.3)	40 000,00	4 128,00	55 000,00	20 000,00	0,00	22 500,00
	Stratégie de gestion des ouvrages non retenus comme SE (PEP 6.2)	84 000,00	23 223,60	45 000,00	67 200,00	12 600,00	41 800,00
	Étude préalable aux travaux - digues Livron/Loriol (PEP 7.1)	0,00	0,00	0.00	5 000,00	0,00	5 000,00
	SOUS-TOTAL Risque inondation	259 280,00	132 687,00	165 040,00	216 099,00	92 529,60	111 300,00
Entretien du lit et des berges	Entretien des seuils et passes à poissons	5 062,50	540,00	1 000,00	0,00	0,00	0.00
	Entretien des seuils du département	5 062,50	0,00	1 000,00	5 062,50	0,00	1 000,00
	Plan pluriannuel d'entretien PPE - insertion	36 000,00	22 438,80	36 000,00	8 750,00	6 039,70	10 800,00
	SOUS-TOTAL Entretien du lit des berges	46 125,00	22 978,80	38 000,00	13 812,50	6 039,70	11 800,00
Continuité écologique	Continuité écologique à Luc-en-Diois	0,00	0,00	0.00	2 500,00	0,00	0.00
	SOUS-TOTAL Continuité écologique	0,00	0,00	0.00	2 500,00	0,00	0.00
Restauration morphologique	Diagnostic des cours d'eau en dérogation (RNABE)	0,00	0,00	0.00	0,00	10 350,00	0.00
	SOUS-TOTAL Restauration morphologique	0,00	0,00	0.00	0,00	10 350,00	0.00
Zone humide	Plan de gestion stratégique des zones humides PGSZH	13 000,00	2 025,00	17 200,00	54 676,00	45 577,00	13 000,00
	SOUS-TOTAL Zone Humide	13 000,00	2 025,00	17 200,00	54 676,00	45 577,00	13 000,00
Sage / Observatoire	Écodrôme	55 000,00	15 508,66	49 000,00	21 805,00	0,00	34 300,00
	Etude SAGE Drôme 2050	0,00	0,00	0.00	48 900,00	48 803,01	0.00
	Appui à la révision du SAGE	99 000,00	59 094,91	17 500,00	0,00	0,00	29 655,00
	Elaboration du PTGE	50 000,00	34 011,86	15 700,00	0,00	0,00	26 841,00
	Communication institutionnelle SAGE	18 000,00	1 734,13	0.00	9 000,00	4 500,00	0.00
	Suivi du volet quantitatif en attente de mise en place d'un point nodal aval	0.00	0.00	1 800,00	0.00	0.00	0.00
	SOUS-TOTAL Sage/Observatoire	222 000,00	110 349,56	84 000,00	79 705,00	53 303,01	90 796,00
Moyens	Prestations juridiques	0.00	0.00	4 000,00	0.00	0.00	0.00
	Révision des parts statutaires	20 000,00	11 040,00	10 000,00	0,00	0,00	0.00
	Actions de communication	20 000,00	19 393,36	75 000,00	10 000,00	5 000,00	37 500,00
	Marché accompagnement communication	102 000,00	93 150,00	0.00	50 400,00	25 200,00	23 250,00
	SOUS-TOTAL Moyens	142 000,00	123 583,36	89 000,00	60 400,00	30 200,00	60 750,00
TOTAL		682 405,00	391 623,72	393 240,00	427 192,50	237 999,31	287 646,00

IV. Section d'investissement du du BP

1. Vue d'ensemble de la section d'investissement : recettes et dépenses

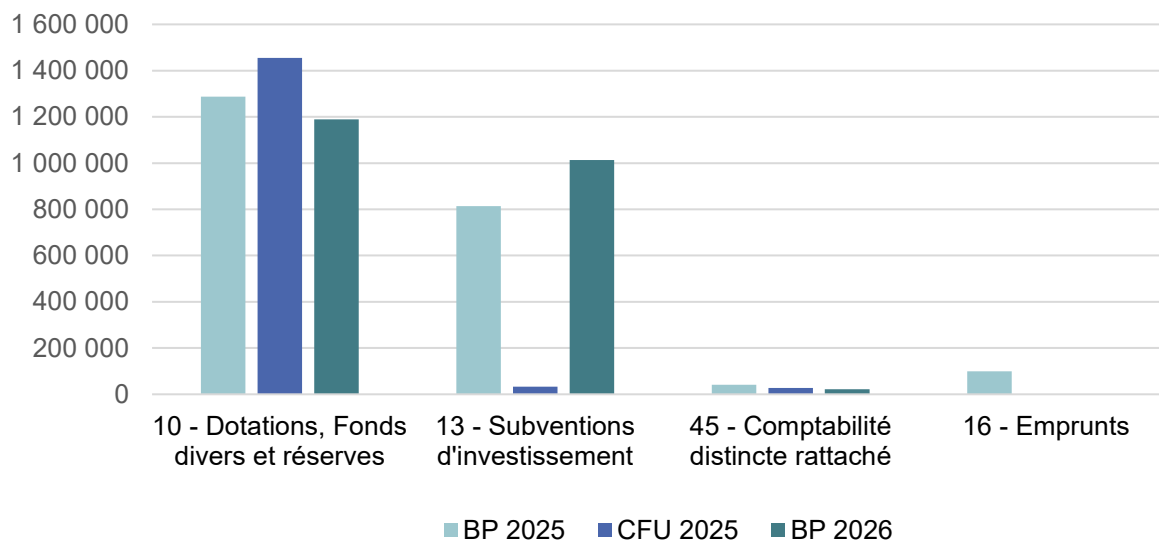
Le tableau ci-dessous permet de disposer d'une vue globale de la section d'investissement, présentée par chapitres :

DEPENSES					RECETTES				
Chap	Libellé chapitre	BP 2025	CFU 2025	BP 2026	Chap	Libellé chapitre	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
13	Subventions d'investissement	16 058.64	16 058.64	0.00	10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 287 034.76	1 454 691.41	1 189 579.85
20	Immobilisations corporelles (études)	1 213 366.69	242 518.20	1 582 422.70	13	Subventions d'investissement	813 396.82	32 451.50	1 013 789.80
21	Immobilisations Incorporelles (acquisition)	793 073.00	66 704.35	970 436.70	45	Opération compte tiers	41 000.00	26 788.50	22 500.00
23	Immobilisations en cours (travaux)	1 724 040.65	837 025.39	1 194 727.70	16	Emprunt et dettes assimilées	100 000.00	200.00	0.00
45	Opération compte tiers	6 284.00	0.00	14 583.00	021	Virement de la section de fonctionnement	1 339 679.35	0.00	1 016 095.38
16	Emprunts et dettes	32 698.18	32 698.18	33 329.89	040	Op d'ordre (amortissement)	42 000.00	32 252.77	42 000.00
040	Solde d'exécution de la section d'investissement	4 500.00	2 254.80	4 500.00	041	Opérations patrimoniales	9 978.84	0.00	0.00
041	Op d'ordre (amortis.)	9 978.84	6 912.00	0.00	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	166 910.23	0.00	516 034.85
TOTAL section d'investissement		3 800 000.00	1 204 171.56	3 800 000.00	TOTAL section d'investissement		3 800 000.00	1 546 384.18	3 800 000.00
TOTAL sans les écritures d'ordre²		3 795 500.00	1 201 916.76	3 795 500.00	TOTAL sans les écritures d'ordre		2 241 431.58	1 514 131.41	2 225 869.77

² Écritures d'ordre : n'ont pas d'incidence sur la trésorerie du syndicat car il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu à aucun décaissement ni encaissement
Note de présentation du compte financier unique 2025 et du budget primitif 2026

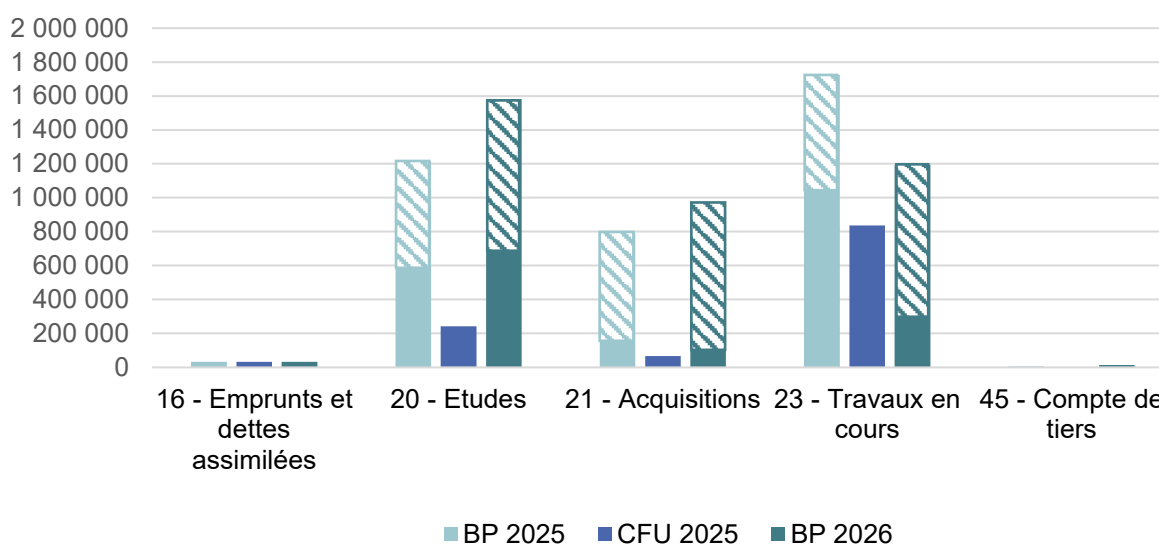
2. Recettes d'investissement

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des recettes d'investissement par chapitre (hors opérations d'ordre).



3. Dépenses d'investissement

Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition des dépenses d'investissement par chapitre (hors opérations d'ordre).



4. Actions d'investissement par thématique exercées par le syndicat

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses réalisées, les recettes perçues de chaque opération inscrite en investissement.

Thématiques	Opérations	BP Dépenses 2025 (y compris RAR)	CFU Dépenses 2025	BP Dépenses 2026 (y compris RAR)	BP Recettes 2025 (y compris RAR)	CFU Recettes 2025	BP Recettes 2026 (y compris RAR)
Risque inondation	Renouvellement du plan de gestion des pièges à graviers	0.00	0.00	50 000.00	00.00	0.00	0.00
	Système d'alerte de crue (PEP 2.1)	120 000,00	28 584,00	101 000.00	75 000,00	7 999,20	67 000.00
	Étude préalable aux travaux sur les ouvrages - digues Livron/Loriol (PEP 7.1)	99 181,00	51 129,00	107 397.00	91 214,00	26 788,50	141 200.00
	Étude préalable aux travaux sur les ouvrages - digues Crest (PEP 7.2)	150 000,00	31 680,00	60 000.00	100 000,00	0,00	60 000.00
	Étude préalable aux travaux sur les ouvrages - digues Pontaix (PEP 7.3)	113 734,74	36 345,00	70 500.00	100 000,00	0,00	76 000.00
	Régularisations administratives des systèmes d'endiguements (PEP 7.4)	94 500,00	0,00	210 000.00	42 187,50	0,00	87 500.00
	Diagnostic approfondi du risque inondation / enjeux aléa (PEP 1.2)	36 913,20	27 919,20	6 000.00	40 000,00	7 500,00	30 000.00
	SOUS-TOTAL Risque inondation	614 328,94	175 657,20	604 897.00	448 401,50	42 287,70	461 700.00
Entretien du lit et des berges	Eradication de la renouée du Japon	15 000,00	0,00	15 000.00	5 991,00	2 344,22	3 750.00
	Gestion des atterrissements	96 000,00	44 570,18	96 000.00	21 639,00	0,00	25 000.00
	Plan pluriannuel d'entretien PPE	211 371,00	70 396,85	200 000.00	58 333,00	9 883,08	83 000.00
		SOUS-TOTAL Entretien du lit des berges	322 371,00	114 967,03	311 000.00	85 963,00	12 227,30
Continuité écologique	Continuité écologique seuil Romezon - Mirabel-et-Blacons	20 000,00	6 604,80	1 826.00	0,00	0,00	0%
	Restauration de la continuité écologique du seuil moulin Reynaud - Grâne	64 193,20	50 176,26	15 000.00	29 994,00	0,00	25 800.00
		SOUS-TOTAL Continuité écologique	84 193,20	56 781,06	16 826.00	29 994,00	0,00
Restauration morphologique	Restauration morphologique du lit de la Drôme - Luc-en-Diois (phase 2)	46 524,00	35 571,60	24 000.00	29 660,00	0,00	39 200.00
	Diagnostic des cours d'eau en dérogation du bassin versant (RNABE)	95 905,07	71 052,00	0.00	63 066,84	0,00	36 850.00
	Travaux suivants diagnostic RNABE	0.00	0.00	125 000.00	0.00	0.00	75 000.00
	Quantité : étude résilience	0.00	0.00	20 000.00	0.00	0.00	13 000.00
		SOUS-TOTAL Restauration morphologique	142 429,07	106 623,60	169 000.00	92 726,84	0,00
Zone humide	Plan de gestion de la zone humide des Nays	34 650,00	31 305,00	3 345.00	4 725,00	4 725,00	000
	Elaboration d'un plan de gestion sur la plaine du grand lac	0.00	0.00	84 000.00	0.00	0.00	55 450.00
		SOUS-TOTAL Zone Humide	34 650,00	31 305,00	87 345.00	4 725,00	4 725,00
Sage / Observatoire	Equipements pour suivi quantitatif	16 673,00	0,00	16 673.00	6 947,00	0,00	8 939.82
	Quantité : étude résilience	0.00	0.00	20 000.00	0.00	0.00	13 000.00
		SOUS-TOTAL Sage/Observatoire	16 673,00	0,00	36 673.00	6 947,00	0,00
Moyens	Construction du siège administratif	710 888,77	681 883,87	2 138.00	195 618,32	0,00	195 600.00
	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	1 379,30	11 000.00	0,00	0,00	0.00
	Mobilier	1 000,00	621,48	1 000.00	0,00	0,00	0.00
	Réserve	1 828 267,84	0,00	2 522 291.11	0,00	0,00	0.00
		SOUS-TOTAL Moyens	2 548 156,61	683 884,65	2 536 429.11	195 618,32	0,00
	TOTAL	3 762 801,82	1 169 218,54	3 762 170.11	864 375,66	59 240,00	1 036 289.82

V. Compte Financier Unique 2025

1. Vue d'ensemble

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultats</i>
<i>Investissement</i>	1 204 171.56	1 553 296.18	349 124.62
<i>Fonctionnement</i>	1 195 645.79	2 046 874.47	851 228.68
TOTAL	2 399 817.35	3 593 258.65	1 193 441.30

2. Restes à réaliser

Objet	Montant Dépenses TTC	Montant Recettes TTC
Restauration de la continuité écologique du seuil Romezon étude avant-projet	1 826.00	0.00
Restauration de la continuité écologique du seuil Moulin Reynaud à Grâne	10 500.00	25 800.00
Construction du siège social syndicat	2 138.00	195 600.00
Etude diagnostic des ouvrages / remblais de protection	94 500.00	42 000.00
Restauration morphologique du lit de la Drôme à Luc-en-Diois	10 900.00	29 600.00
Equipement pour suivi quantitatif	16 673.00	6 947.00
Acquisition de matériel de bureau et informatique	6 000.00	0.00
Système d'alerte de crue	91 000.00	67 000.00
Etude préalable du système d'endiguement de Livron/Loriol	48 052.00	57 200.00
Etude préalable du système d'endiguement de Crest	60 000.00	60 000.00
Etude préalable du système d'endiguement de Pontaix	70 500.00	76 000.00
Diagnostic approfondi du risque inondation	6 000.00	30 000.00
Plan de gestion de la zone humide des Nays	3 345.00	0.00
Diagnostic des cours d'eau en dérogation	0.00	36 850.00
Plan pluriannuel d'entretien	100 000.00	25 000.00
Gestion des atterrissements	48 000.00	9 000.00
TOTAL	569 434.00	660 997.00
		+ 91 563.00

Date de transmission de l'acte: 02/03/2026

Date de reception de l'AR: 02/03/2026

026-252601307-BF_20260204_04B-BF

A G E D I

3. Affectation du résultat

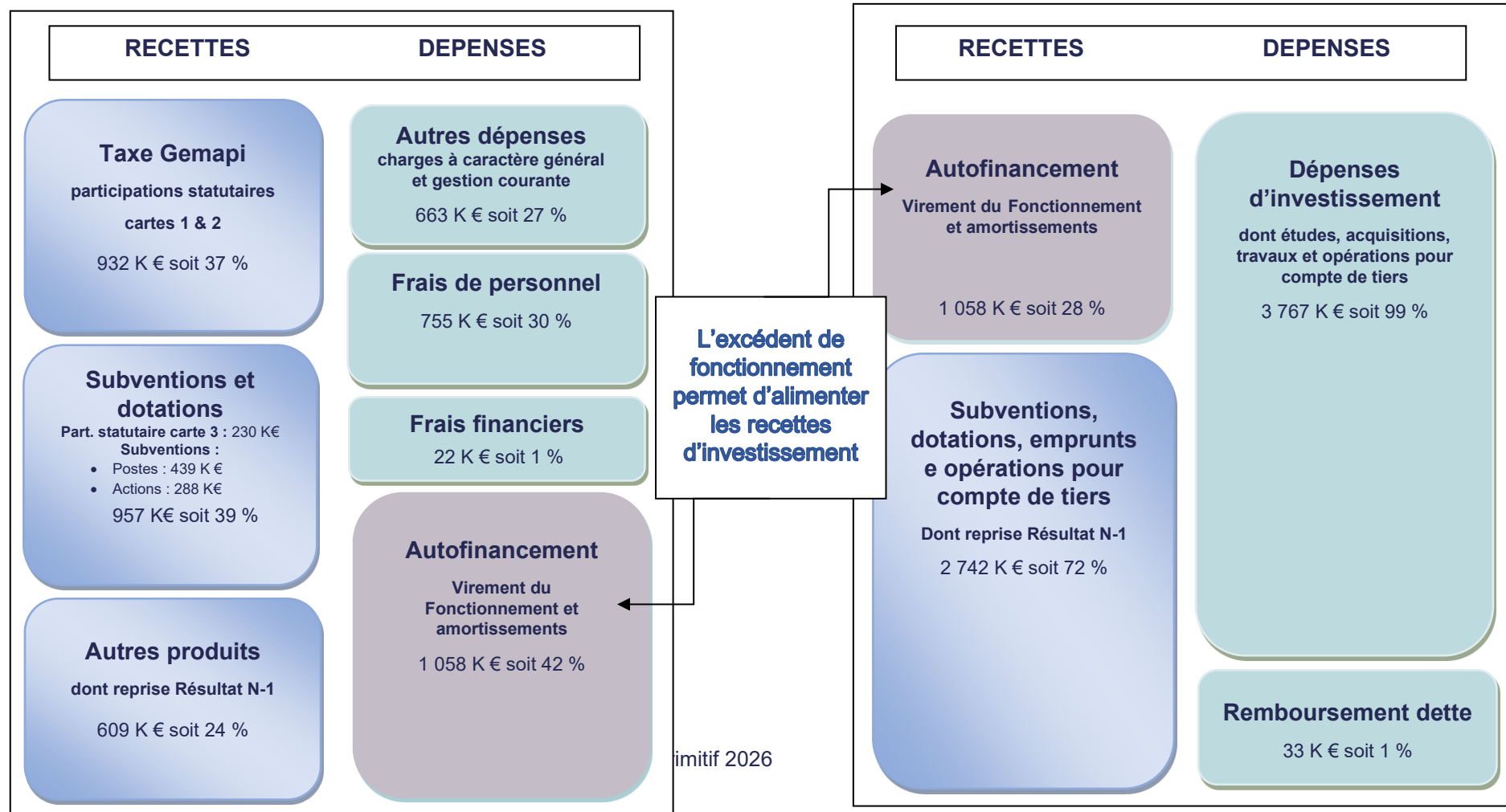
	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Part de Fct N-1 affectée à l'investissement N-1	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025	Soldes des restes à réaliser Recettes - dépenses	Résultats cumulés 2025 avec les reports
Investissement	166 910.23		342 212.62	509 122.85	91 563.00	600 685.85
Fonctionnement	1 941 895.76	-1 041 895.76	851 228.68	1 751 228.68	0,00	1 751 228.68
TOTAL	2 108 805.99	-1 041 895.76	1 193 441.30	2 260 351.53	91 563.00	2 351 914.53

VI. Structure du Budget Primitif 2026

Le budget 2026, sur l'ensemble des deux sections, s'équilibre à 6 298 000.00 €, sur la base des propositions décrites ci-dessous

Fonctionnement = 2 498 000.00 €

Investissement = 3 800 000.00 €

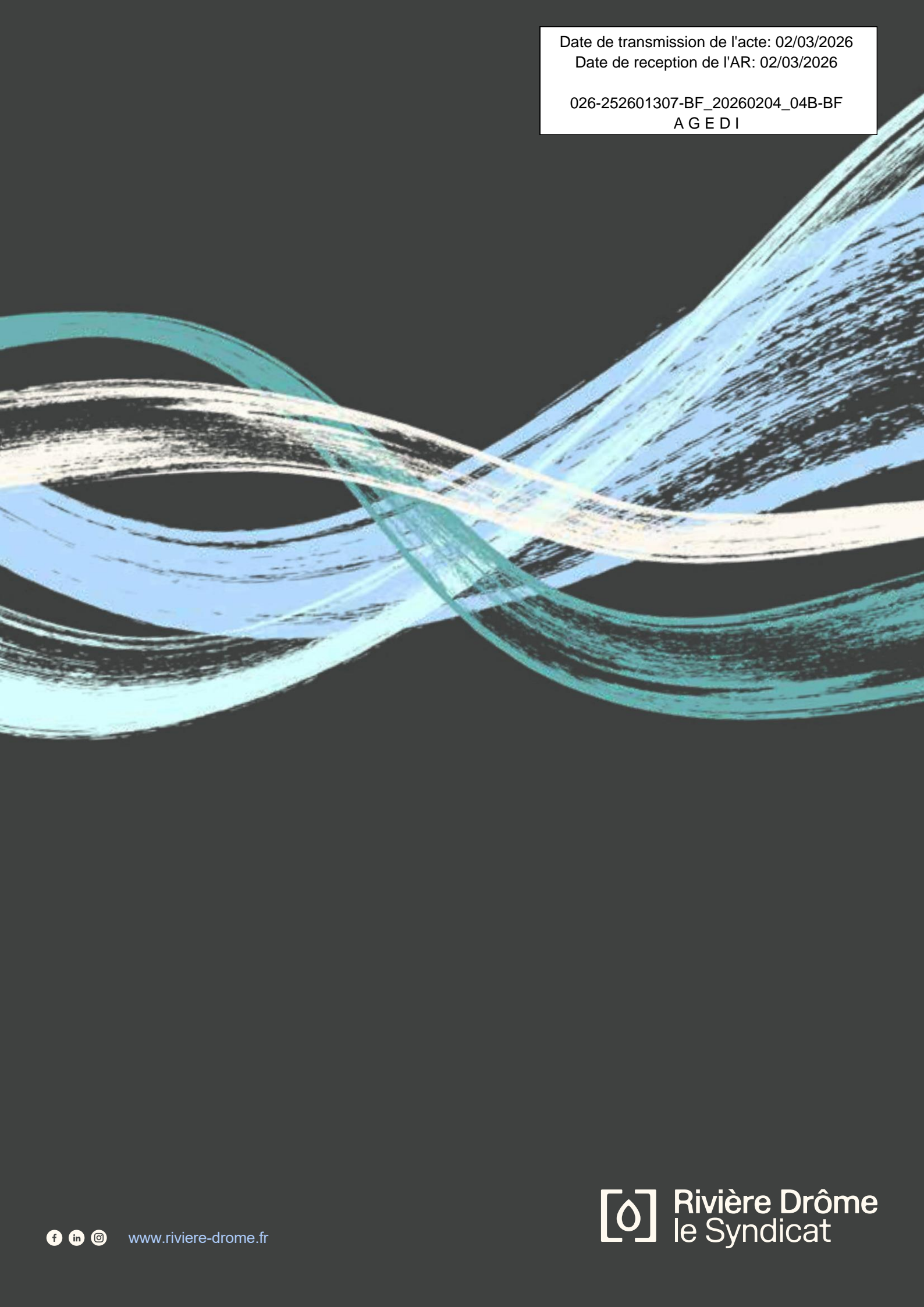


Date de transmission de l'acte: 02/03/2026

Date de reception de l'AR: 02/03/2026

026-252601307-BF_20260204_04B-BF

A G E D I



www.riviere-drome.fr



Rivière Drôme
le Syndicat